

Projet

"EBURNEE 1"

**Initiative Agro – Sport Durable
Côte d’Ivoire 2008-2013**

*Production agricole intensive avec des technologies de pointe
Promotion de l’activité sportive
Formation professionnelle*



Association Sport, Culture et Développement
www.sportetdeveloppement.org

C/ Núñez de Balboa, 85 - Escalera Dcha., 4º Izqda. 28006 Madrid (España). Teléfonos: (+34) 91 129 09 50 / 672 092 860
Fax: (+34) 902 888 674. e-mail info@deporteydesarrollo.org

Projet « éburnée 1 »

Initiative Agro – Sport Durable

INDEX

1. PRESENTATION DU PROJET

- 1. 1. Localisation du projet
- 1. 2. Promoteurs du projet
- 1. 3. Description du projet
- 1. 4. Bénéficiaires du projet

2. PROGRAMME D'OPTIMISATION DE LA PRODUCTION AGRICOLE ET DE FORMATION AGRAIRE

- 2. 1. Techniques de production et produits
- 2. 2. Identification des produits
- 2. 3. Constructions, installations et machinerie
- 2. 4. Commercialisation
- 2. 5. Formation agraire

3. PROGRAMME EDUCATIF ET SPORTIF

- 3. 1. Objectifs
- 3. 2. Méthodologie
- 3. 3. Gestion des activités
- 3. 4. Installations du complexe éducatif sportif

4. PROGRAMMES ALIMENTAIRES - SANITAIRES

5. EXECUTION DU PROJET

Projet "éburnée 1"

Initiative Agro - Sport Durable

1. PRESENTATION DU PROJET

1.1. Localisation du Projet

Continent : Afrique Occidentale.

Pays : Côte d'Ivoire.

Région : Région des Lagunes, au sud du pays.

District : Abidjan

Ville : Grand Bassam, située à 9°32 de latitude nord et 6°29 de longitude ouest, à l'est d'Abidjan. A 20 km approximativement d'Abidjan, de langue française, la plus peuplée d'Afrique Occidentale, capitale économique et siège de toutes les délégations diplomatiques, centre commercial et bancaire de Côte d'Ivoire.

Localité : Yaou, village du Département de Grand-Bassam, à 242 pieds de longitude et avec une population d'environ 9.962 habitants.

1.2. Promoteurs du Projet

Gouvernement de Côte d'Ivoire

Le Gouvernement de Côte d'Ivoire, par l'intermédiaire du Ministre de Réconciliation Nationale, son Excellence Monsieur Sébastien Dano DJEDJE, a manifesté aux Présidents de l'ONG Internationale Remar et de l'Association Sport, Culture et Développement, un indubitable intérêt pour l'exécution de ce Projet dans son pays, intérêt mis en évidence par la cession gratuite d'une superficie de 200 000 m² de terrain dans la zone de Grand Bassam, lieu où sera basée l'infrastructure pour le développement du Projet.

Gouvernement d'Espagne

Le continent africain est devenu une priorité stratégique et politique de l'action extérieure espagnole. Le deuxième Plan Afrique 2009 - 2012 renouvelle et améliore l'engagement de la société espagnole et de son Gouvernement avec le continent voisin, et propose de nouvelles stratégies et objectifs, conformément à ceux définis dans le III Plan Directeur de la Coopération Espagnole 2009 - 2012.

Par rapport à l'objectif général de contribution à la lutte contre la pauvreté en Afrique, dans la priorité sectorielle de développement rural et de lutte contre la faim ils(elles) sont contemplés comme objectifs spécifiques : la promotion des systèmes durables de production et l'appui à de petits producteurs; l'appui à un développement rural avec point de vue(objectif) territorial qui incorpore la population vulnérable et tous les acteurs dans la mise dans une valeur du potentiel des zones rurales; ainsi que la promotion de la recherche scientifique et d'agroalimentaria technologique et rural en matière

d'un développement et l'impulsion du généreración de connaissance locale en matière de la lutte contre la faim.

La Côte d'Ivoire est considérée dans le Plan Afrique comme un « pays à suivre spécialement » pour son potentiel à moyen terme, et ce Plan, a pour conséquence, avec le Plan Directeur de la Coopération Espagnole 2005-2008, de donner la priorité aussi bien au secteur des nécessités sociales de base pour mettre l'accent sur l'application de mesures alimentaires et la lutte contre la faim, ainsi que les secteurs de l'éducation et la promotion du tissu économique, patronal et productif, avec des mesures dans le domaine de l'agriculture.

De la même manière, le Plan prévoit augmenter le financement publique des ONGD, liée à l'application de cohérence des principes, objectifs et priorités définis dans le Plan Directeur et dans les documents de stratégie de la zone géographique – pays ou région – de l'Afrique Subsaharienne.

L'Association Sport, Culture et Développement

Connaissant toutes les valeurs que comporte le sport et qui sont essentielles pour la formation des personnes, Sport et Développement concentre ses efforts en faveur de cet objectif, en s'approchant de la réalité des plus défavorisés avec l'engagement de leur offrir l'aide au travers de la voie de la solidarité dans sport.

Ce Projet prétend former les jeunes aux techniques modernes agraires et aux techniques d'autogestion, nécessaires pour convertir l'agriculture ivoirienne de l'avenir en une agriculture réellement compétitive. Dans cette optique, une Convention sera signée entre l'Universités de Almería et celle de Yamoussoukro, des missions commerciales seront organisées avec les chambres de Commerce, des partenariats seront signés entre des communes espagnoles et des communes ivoiriennes, ainsi que les projets avec l'Union Européenne.

Pour accomplir tout cela, Sport et Développement compte sur la collaboration et l'engagement des Entités et personnes suivantes :

- Université de Almería avec une équipe coordonnée par le Professeur de Projets, **Docteur José Antonio Salinas Andujar** et ses collaborateurs pour l'élaboration du Projet agricole.

- **GAM S.A.**, pour l'apport de machines nécessaire aux travaux de construction.

- **Groupe Ulma, S. Coop.**, pour la fourniture des serres.

- **Monsieur Gonzalo Iglesias**, Directeur Technique des Structures Sportives.

- **Monsieur Fernando Alonso González**, architecte municipal.

- **ANEF** – Association Nationale des Entraîneurs de Football pour l'envoi de techniciens pour le Projet Sportif.

- Le Conseil des Sports de la Communauté de Madrid, à travers **Monsieur José Ramon Lete Lasa**, Directeur Général de la Promotion du Sport qui fournira des bourses pour le Projet.

Remar International.

L'ONG Remar International, engagée depuis plus d'un demi-siècle avec les plus défavorisés, avec des projets solidaires sur les cinq continents et la création d'un réseau de plus de 200 entreprises, constitue l'aval et la garantie de l'appui du Projet.

La connaissance par cette ONG de la capacité institutionnelle et de la gestion, ainsi que sa contribution au développement et son expérience dans l'appui de programmes dans la zone d'exécution du Projet, a amené Sport et Développement à formaliser une Convention avec cette Entité (Remar Côte d'Ivoire), qui, en tant qu'Associé Local exécutera et se chargera du suivi du Projet dans ses différentes phases.

1.3. Description du Projet

Le Projet « Eburnée 1 » prétend sortir le Carton Rouge contre la Pauvreté en Afrique, en utilisant trois outils de base : **agriculture durable pour le développement économique**, **le sport** comme moyen d'intégration et de paix sociale, et **l'éducation** comme outil nécessaire pour l'évolution des pays et leur économie.

Une superficie totale de 200 000 m² de terrain, à Grand Bassam, à 20 km approximativement d'Abidjan, sera dotée de l'infrastructure nécessaire pour la réalisation de l'intervention sociale adéquate, en sous-tendue par les potentialités de développement qu'offre le pays.

L'Initiative Agro – Sport Durable renferme l'implantation de deux vastes programmes : un programme d'optimisation de la production agricole et de formation agraire et un programme éducatif-sportif, dans lequel sont intégrés des programmes alimentaires, sanitaires et des programmes de formation professionnelle/occupationnelle.

Pour l'exécution du Programme d'optimisation de la production agricole et de formation agraire, on utilisera 17 ha de terrain. On procédera à l'installation de 15 ha de serres, avec des édifices auxiliaires et l'infrastructure nécessaire pour la production de fruits et légumes de qualité supérieure, en appliquant des technologies d'avant-garde et innovatrices ; ces technologies permettront l'ajustement constant de la production aux nécessités du marché, sans avoir à modifier l'infrastructure productive. Les 2 ha restants seront destinés à des technologies de culture de haute efficacité : matelassure, tunnels....

Il est prévu l'implantation de toutes ces techniques et procédures de dernière génération utilisées à Almeria – Espagne – et qui ont donné d'excellents résultats au niveau de l'Union Européenne : des installations de serres, arrosage par goutte à goutte, ferti-irrigation équilibrée, lutte intégrée contre les fléaux, sélection génétique de variétés demandées par le marché, rotation des cultures, conditionnement adéquat, contrôle de qualité, promotion commerciale « marketing », distribution directe aux consommateurs, etc....

Nous pensons que ce qui est convenu d'être appelé « le miracle de 'El Ejido' » peut être un bon modèle qui mérite d'être implanter sur le continent

africain et que, dans quelques années, il pourrait se convertir en un solide pilier pour initier le développement durable, quelque chose de très urgent qui ne peut être reporté, pour une cause juste, sur un continent qui, pour des motifs humanitaires, ne peut plus attendre...

Pour le développement du Programme éducatif-sportif, on implantera sur 3 ha les installations sportives, les salles de classe et ateliers nécessaires pour la formation occupationnelle/professionnelle.

Le Programme tend à l'intégration sociale des enfants et des jeunes de 13 à 17 ans, à travers la promotion des activités sportives, de tuteurs scolaires, de tuteurs familiaux et de genre, l'éducation aux valeurs humaines et la formation professionnelle, avec un appui sanitaire de base et un appui alimentaire, en utilisant l'éducation au travers du sport comme moyen de promouvoir le développement humain intégral et favoriser l'insertion socioéconomique.

Nous considérons que les droits des personnes sont des attributs qui permettent le développement social de l'être humain ; ainsi, à travers ses droits, l'homme se réalise, se développe, s'intègre et vit, concrétisant ses désirs et ses aspirations.

Le sport est santé, éducation et culture ; quatre droits en un ou un droit qui intègre les autres. Il est santé parce que l'activité sportive maintient la vitalité corporelle et mentale, par conséquent, il est étroitement lié au droit à l'intégrité psychophysique. Il est éducation parce que formateur aux valeurs humaines, aux idéaux, et créateur d'objectifs, en disciplinant la personne et en arrivant à être, dans beaucoup de cas, un outil scolaire. Il est la culture, vu que chaque village a ses propres pratiques qui se transmettent de génération en génération, transcendant les frontières jusqu'à ce qu'elles se deviennent universelles.

Ainsi donc, le sport, comme activité universelle, peut aider des secteurs sociaux dont les composantes n'ont pas la possibilité de vivre avec la dignité qu'elles méritent ; ainsi, il contribue au développement des potentialités personnelles du jeune et de son aptitude sociale.

Ce programme s'articulera autour de la création d'une **Ecole de Football**.

1.4.Bénéficiaires

Les bénéficiaires directs du Projet seront les enfants et adolescents dont l'âge est compris entre 9 et 17 ans pour le Programme Éducatif Sportif et les jeunes de 16 à 21 ans pour le Programme de Formation Agraire. Toutes ces personnes doivent être dans des situations de risque et/ou d'exclusion sociale pour différentes circonstances : abandon de la part de l'un ou des deux progéniteurs, victimes de mauvais traitements ou d'abus sexuels, condition de malnutrition et de maladies endémiques, conduite antisociale ou délictueuse, abus des substances toxiques et/ou dépendant de ces substances, niveaux très faibles ou nuls de scolarisation.

2. PROGRAMME D'OPTIMISATION DE LA PRODUCTION AGRICOLE ET DE LA FORMATION AGRAIRE

2.1 Techniques de production et produits

Description des caractéristiques techniques de production

Le processus de production est basé sur les dernières techniques de culture sous plastique, développées à Almeria (Espagne), et qui consistent à faire des pépinières et à les planter dans les serres, procédant ainsi à la culture par ferti-irrigation. En utilisant ces techniques, on obtient un rendement optimum aussi bien des recours hydriques que celles de la plante, ce qui permet d'obtenir de hauts rendements sans porter préjudice à l'environnement.

En plus, ces techniques offrent une grande valeur ajoutée quant à tous les aspects de la qualité, mettant en relief les précautions sanitaires en comparaison avec les autres produits de la zone. D'autres aspects de l'excellente qualité de ces produits sont :

- La sélection stricte des semences.
- La stabilité des conditions environnementales de production sous serres contrairement à la fluctuation dont souffrent les cultures à l'air libre.
- Le contrôle régulier des différentes phases de production.
- Une manipulation et le calibrage très professionnel des produits.
- Les conditions de production appropriées à chaque espèce/variété de culture font que le rejet des produits est inexistant puisqu'on applique les stricts et rigoureux critères de qualité.
- le produit de qualité arrive au consommateur final dans le respect de l'usage des plus modernes systèmes d'emballage, de chambres froides et de transport.

Éléments innovateurs qui incorporent des caractères différentiels par rapport à d'autres systèmes

Dans la zone où est situé le projet, la plus grande innovation est la mise en œuvre de la culture sous serre face à la culture exposée aux intempéries, avec les techniques développées à Almeria (Espagne) et perfectionnées pendant plus de quarante ans.

2.2. Identification des produits

Ce type de serres, une fois construites, servent à planter différentes variétés horticoles et de fruits existants et permettent ainsi d'adapter immédiatement la production aux exigences du marché, ce qui constitue un des principaux avantages compétitifs de ce système de production avancée. Elles permettent aussi l'alternance durable de cultures rentables.

2.3. Constructions, installations et machinerie

Les serres à construire seront du type « ALMERIA » :

- Râpe et début (à deux eaux).
- Structure en périmètre.
- Tube galvanisé de 3m de hauteur et le centre de tube de 4,25m, de 3 et 2,5 pouces respectivement.
- Tissu de fil de fer galvanisé de différentes mesures.
- Couverture de plastique de trois couches thermique et systèmes de ventilation zénithaux.

L'arrosage sera de type goutte à goutte, automatisé et sectorisé avec un équipement de ferti-irrigation et sulfatages. Pour l'approvisionnement, on utilisera des retenues situées près des serres, on construira une retenue pour chaque hectare.

Les principaux édifices et installations seront situés au centre de l'exploitation. Aussi bien les édifices (pépinière, magasin, centre de manipulation, etc.), que la machinerie et les outils ont été conçus par rapport à l'expérience des exploitations les plus rentables avec ces caractéristiques.

Une étude technique détaillée est en cours de réalisation.

2.4. Commercialisation

Un pourcentage des produits sera utilisé pour la consommation personnelle des centres de l'Association Locale Remar Côte d'Ivoire, comblant ainsi une nécessité de base et réduisant les coûts de maintenance des services dans leurs centres d'accueil.

Le pourcentage restant sera destiné à la commercialisation, en se penchant sur l'adoption de la marque « Eburnée » comme identifiant de la marque solidaire, qui permettra de localiser l'origine des produits solidaires, signe qui pourra aider à sa commercialisation.

Les voies de commercialisation prévues sont diverses. Dans un premier temps, l'Association Locale Remar Côte d'Ivoire établira une chaîne de contacts avec les entreprises locales qui peuvent acheter ses produits, se servant des contacts commerciaux qu'elle a au travers de son entreprise de produits de nettoyage : hôtels, restaurants, supermarchés.... Dans un deuxième temps, elle cherchera de nouveaux marchés. En plus, elle établira le contact avec des distributeurs et des grossistes sur place, aussi bien locaux que régionaux, pour assurer la vente des produits. On profitera aussi de la liste d'entreprises que Remar a déjà dans le monde, avec plus de 200 petites et moyennes entreprises ; ce qui suppose autant d'éventuels points de distribution.

Dans tous les cas, pour consolider un modèle de production et commercialisation, on utilisera des structures progressives dans le secteur, basées sur la Coopérative Agraire.

2.5. Formation agraire

L'utilisation de main-d'œuvre autochtone implique la nécessité de former progressivement les personnes de la zone avec lesquelles, dans le temps, se fera le développement normal du projet ; pour cela, on considère nécessaire la

création d'une Ecole de Formation Professionnelle pris en compte dans le projet. L'implantation de systèmes de culture de produits de qualité et de formes d'organisation du travail sera un des plus grands apports sociaux pour un projet de ce genre.

Pour la construction et la mise en route de cette Ecole, l'Université de Almería apportera sa collaboration à travers un programme de formation pour ce type de cultures, en formant les professeurs de Côte d'Ivoire aux techniques de production intensive et d'agro-plasticulture. Le programme se développera dans cette Université, avec l'assistance correspondante *in situ* et l'échange contrôlé de 10 boursiers par an qui recevront les cours dans ladite Université.

3. PROGRAMME EDUCATIF SPORTIF

3.1. Objectifs

Le Programme a pour objectif une perspective complète pour la pleine réalisation de son objectif d'intégration sociale à travers des activités et des stratégies sociales, des programmes de sensibilisation, de tutorats scolaires, de tutorats familiaux et de genre, d'éducation aux valeurs et de formation professionnelle, avec un appui alimentaire et sanitaire ; le tout s'articulant autour de l'axe d'activités sportives.

Les objectifs spécifiques sont :

- Contribuer au développement humain complet au travers de la promotion de l'activité sportive, comme moyen pour le développement physique, morale, sociale et technique des jeunes et de leur communauté.
- Faciliter les espaces récréatifs-sportifs pour entreprendre de bonnes habitudes générant des conduites positives d'échange et de bonnes manières, à travers l'éducation aux valeurs, améliorant l'auto-estime et minimisant les conduites générant des actes inadéquats.
- Développer chez les participants de nouveaux processus d'échanges, orientés à générer l'apprentissage global.

3.2. Méthodologie

Les moniteurs-entraîneurs développeront les activités sportives, réalisées en horaire extrascolaire, en coordination avec le responsable d'éducation.

Au travers de ces activités, il sera réalisé une réorganisation et une consolidation de l'activité scolaire des participants, lesquels, pour prendre part aux activités sportives, sont obligés d'assister aux cours de formation agricole et sont suivis dans leurs études par des tuteurs éducatifs. En même temps, il sera réalisé un tutorat familial de chaque participant, spécialement de ceux-là qui appartiennent aux familles les plus déstructurées et minée par la discrimination de genre, afin de les insérer et réaffirmer les liens familiaux.

De cette façon, on crée une grande cohésion sociale, établissant des liens entre loisir, école, famille et communauté. Celle-ci participera alors en tant que spectatrice et animatrice dans les compétitions sportives, impliquant ainsi de manière significative les familles dans l'éducation des leurs enfants et amenant la communauté à prendre part à la vie de sa ville. Dans une telle situation, les enfants et les jeunes se sentent soutenus et écoutés socialement ; le sport devient, ainsi, la voie de leur intégration dans la société.

Parallèlement, se développeront des structures scolaires à caractère pédagogique et technique, chargées de prendre part à la formation physique, intellectuelle, affective et sociale des enfants et des jeunes, objectifs que nous atteindrons à travers des programmes systématiques qui permettent d'acquérir une discipline sportive et, selon intérêts, choisir le sport comme santé et loisir/rentable.

Au travers d'indicateurs intégrés dans notre modèle sportif, il sera possible de différencier les garçons ou filles qui auront les qualités sportives de ceux qui n'en auront pas ces aptitudes.

Dans le premier cas, entre autres stratégies possibles de développement personnel et de travail, il y a la possibilité que ceux qui laisseront l'école à cause de l'âge, pourront s'intégrer au sein de la structure comme moniteurs et volontaires.

Dans le second cas, si le sport se considère comme un simple passe-temps, on mettra les jeunes dans les conditions de continuer à se former dans une profession ou un métier pour favoriser leur insertion socioéconomique. La stratégie à suivre se basera sur le développement d'itinéraires personnalisés qui faciliteraient au jeune la formation et la recherche d'emploi.

3.3. Gestion des activités

La gestion des activités sportives et éducatives sera basée sur le développement des questions suivantes :

- a.- Offre d'activités physiques sportives et formatives.
- b.- Equipement proposé par le Complexe Educatif-Sportif.
- c.- Schéma de ressources humaines.
- d.- Réglementation de l'usage de zones sportives et salles de classe.
 - d. 1.- Distribution horaire journalière et à la semaine.
 - d. 2.- Activités à développer.
- e.- Fonctionnement des installations.
- f.- Fonctionnement du service médical.

3.4. Installations du Complexe Educatif Sportif

- Equipement des zones sportives avec toute la machinerie adaptée.
- Machinerie diverse adéquate pour le nettoyage et la maintenance des installations.
- Trois terrains de football extérieurs.

- Une piste en ciment (pour d'autres activités sportives à marge du football)
- Une piste d'athlétisme.
- Edifices multi-usages :
 - Equipement médical.
 - Equipement pour le contrôle alimentaire.
 - Vestiaires.
 - Salles de classe.
 - Salle à manger.
 - Salles sportives collectives.
 - Mobilier des bureaux et des autres zones du complexe.

4. PROGRAMMES ALIMENTAIRES – SANITAIRES

Ils seront menés à terme avec des stratégies de développement intégral implantées sous forme pragmatique, dirigées vers l'éradication de la pauvreté. Une équipe technique de gestion de ces programmes se chargera d'appliquer la modalité du programme alimentaire adéquat à la situation et aux besoins : Programme de Secours Alimentaire, Programme Alimentaire, Nutritionnel et d'Assistance, Appui de Projets Communautaires Alimentaires, Salles Sociales à manger ...

On s'occupera aussi de l'implantation et de l'amélioration de boutiques et établissements sanitaires.

5 – EXECUTION DU PROJET

Le Projet a commencé sa marche en fin juillet et début Août 2008, avec le voyage du Président de Sport et de Développement en Côte d'Ivoire afin d'assister à la cérémonie programmée à cette fin, cérémonie qui a eu une ample répercussion dans la presse écrite et la télévision de Côte d'Ivoire. L'Ambassadrice de l'Espagne en Côte d'Ivoire a été témoin de cet acte officiel de présentation du Projet et la signature de la Convention dans laquelle le Gouvernement de Côte d'Ivoire a gratuitement cédé à l'Association Sport, Culture et Développement et à l'Association REMAR de Côte d'Ivoire un terrain de 200.000 m² pour l'exécution dudit Projet. Cette action de la Coopération Espagnole a été ponctuée par la pose de la première pierre par la Première Dame de Côte d'Ivoire, acte auquel a participé l'Ambassadrice.

En décembre 2008, le Président de Sport et Développement, convoqué par l'Ambassadeur de la Côte d'Ivoire en Espagne, M. Paul Ayoman Ambohalé, a assisté à un acte public et officiel au cours duquel le Conseiller de la Première Dame de Côte d'Ivoire, M. Thierry Legré, remis au Président de Sport et développement et au Président de REMAR un document officiel du Gouvernement de Côte d'Ivoire, dont le contenu fondamental est la communication de la concession et approbation de quelques privilèges pour favoriser le développement du projet : une exemption d'impôts, documents et

traités diplomatiques à tous effets, matricule diplomatique pour nos véhicules, prix spéciaux pour le carburant, etc.

En avril 2009, lors du déplacement en Espagne du Ministre de la Réconciliation Nationale et des Relations avec les Institutions du Gouvernement de Côte d'Ivoire, s'est tenue une réunion des acteurs du Projet à l'Ambassade de Côte d'Ivoire en Espagne. A cette réunion, une présentation de la formulation technique du Projet a été réalisée, ainsi que un suivi des ressources et appuis financiers qui ont été obtenus. En outre, ont été jetées les bases de signature d'une Convention de Collaboration entre les Universités de Yamoussoukro et Almería, qui permettra le déplacement de deux élèves de l'Université de Yamoussoukro à l'Université de Almería pour leur formation aux technologies de cultures protégées.

Le Projet sera exécuté, en guise de Projet Pilote, sur le terrain cédée gratuitement par le Gouvernement de Côte d'Ivoire qui, selon une annonce du même Gouvernement, sera agrandie au fur et à mesure qu'avance l'exécution du Projet, conformément aux nécessités relatives au degré de viabilité et de durabilité dudit projet.

Le Programme de formation agraire et d'optimisation de la production agricole exige la création et la mise en place d'un Centre Expérimental de Formation et de Production Agraire Intensive, avec des technologies compatibles avec l'environnement en phase avec les normes de production et de commercialisation internationalement acceptées par les marchés (des normes de production intégrée, des protocoles comme Naturane, Eurep-GAP, UNE-EN-ISO 155001, et autres) et les Organismes compétents et reconnus sur le plan international (Codex Alimentario-FAO et autres). Pour le développement du Programme éducatif - sportif, la construction d'un Complexe Éducatif - Sportif est nécessaire.

Pour cela, dans le calendrier d'exécution, on propose comme premières actions, le conditionnement des terrains et la dotation des infrastructures nécessaire pour la construction et équipement d'un Centre Expérimental de Formation et de Production Agraire Intensive et d'un Complexe Éducatif Sportif. Actuellement, Sport et Développement reçoit des donations des machines nécessaires pour commencer l'exécution des travaux : un dumper, une plate-forme d'élévation, une bétonnière et une machine pour faire les briques.

Nous sommes convaincus que pour combattre les famines et pour que la bataille entre l'homme et la faim soit gagnée par le premier, il est indispensable de mettre à profit les terres productives avec une agriculture hautement technique et de précision dans l'usage optimum des ressources.

Pour cela, le projet que nous avons nommé "éburnée 1" se veut un premier modèle que bientôt, nous réaliserons en "éburnée X" dans différents pays africains, pour que ce continent, aujourd'hui désespéré, ait une agriculture de premier niveau, base de son équilibre et de sa vitalité, où ses habitants pourront vivre dignement de leurs produits.